



Travaux abusifs suite état des lieux

Par **couchoux**, le **05/05/2009** à **18:23**

Bonjour,
Le 2 mars, mon ex-propiétaire a demandé à un huissier de faire l'état des lieux. Rien d'extraordinaire n'est sorti de cet état des lieux. deux mois plus tard (ce jour), le propriétaire demande.... 9000€ de travaux, factures à l'appui (travaux non nécessaires évidemment...) il me dit que j'ai 15 jours pour payer cette somme. Par quoi dois-je commencer ?? saisir le TGI ? merci d'avance. C'est tellement grotesque comme demande de sa part... incroyable...

Par **Marion2**, le **06/05/2009** à **14:51**

Bonjour,
Contactez immédiatement l'Agence pour l'Information des Locataires (ADIL); c'est gratuit.
Votre Mairie vous donnera les coordonnées de l'ADIL dont vous dépendez.
Cordialement.